



Création d'un nouveau Conservatoire

La fusion du 1^{er} janvier 2017 des écoles de musique de Bellerive-sur-Allier, Cusset, Saint-Yorre et Vichy, a donné lieu à la création d'un Conservatoire. Avec 30 disciplines enseignées, le Conservatoire est un établissement classé par le Ministère de la Culture et géré par Vichy Communauté. Accueillant près de 1200 élèves à travers ses différents départements et sections, il enseigne tous les environnements musicaux et offre une programmation culturelle : concerts, auditions ou animations.

Pour accueillir ce nouveau Conservatoire, Vichy Communauté entreprend la rénovation et la transformation complète d'un bâtiment (le dernier non rénové) de la cité scolaire Albert-Londres, situé le long du boulevard urbain à Cusset. Le lancement des travaux du futur Conservatoire est prévu le vendredi 23 février 2018 à 9h30.

Les objectifs

- Créer des locaux fonctionnels d'enseignement musical à la hauteur des ambitions en matière d'attractivité de l'agglomération vichyssoise
- Fusionner les deux écoles pour créer une synergie d'enseignement et de pratiques collectives
- Optimiser les moyens (humains, matériels, énergétiques,...) tout en maintenant la qualité des enseignements
- Rénover le dernier bâtiment en friche du lycée Albert-Londres à Cusset le long du nouvel axe structurant d'agglomération que constitue le boulevard urbain.

Le contenu du projet

- 1 grande salle d'audition mutualisée pour les répétitions de l'harmonie « La Semeuse » - 200m²
- 1 partothèque
- 37 salles de cours individuels et collectifs pour la plupart des instruments
- Les nouveaux locaux de l'Harmonie « La Semeuse » - 60m²
- Les nouveaux locaux de l'Orchestre d'Harmonie de Vichy - 290m²
- Des locaux pour les administrations et les enseignants

Le tout réparti sur **4 niveaux** représentant un total d'environ **2 750m²**

Coût de l'opération : 5 230 000 € HT

Financement

Europe – axe 8 du FEDER	1 500 000 € HT
Etat - DETR	500 000 € HT
Département – contrat d'agglomération	1 100 000 € HT
Vichy Communauté	1 330 000 € HT
Ville de Vichy – Ville de Cusset	800 000 € HT

Calendrier

- Début des travaux de désamiantage et démolitions : **début mars 2018**
- Appel d'offres travaux d'aménagement : **mai – juin 2018**
- Début des travaux de rénovation : **septembre 2018**
- Ouverture de l'établissement : **rentrée scolaire 2019**

Acteurs

- Architecte : BASALT Architecture (Margency – 95)
- Bureau d'études : OTEIS (Clermont-Fd)
- Economiste : CIE (Clermont-Fd)
- Acousticien : SALTO (Clermont-Fd)
- Scénographe : AQUORA (Paris)
- Contrôleur technique : APAVE (Clermont-Fd)
- Coordonnateur SPS : Bertrand DEBOST (Vichy)
- Désamianteur : JDL Désamiantage (Cournon)
- Démolisseur : POILANE (Vougy – 42)

Perspective



DIRECTION DE LA COMMUNICATION - PRESSE

Mathias-Lucien RAPEAUD - ml.rapeaud@ville-vichy.fr

Sandra GUYOMARCH - s.guyomarch@vichy-communaute.fr - +33 (0)4 70 96 57 31 - +33 (0)6 1779 00 03